

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE LARRINGES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 novembre 2025

Délibération n°
20251104-03

L'an deux mille vingt-cinq et le quatre novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Georges BLANC, Maire.

Nombre de Conseillers
En exercice 15
Présents 12
Votants 14

Présents : M. BLANC Georges, Mme METRAL Laure, M. CHESSEL Pascal, Mme CHESSEL Christelle, M. GRAS Jean-François, M. BOCHATON Philippe, M. COLLIARD Ervé, Mme GUYOT Patricia, Mme SERVOZ-COCHARD Nadine, Mme SERVOZ Nathalie, M. DELEVAUX Jean-Jacques, Mme GRIVEL Allma.

Date de la convocation
21 octobre 2025

Absents : M. BOCHATON Sébastien (pouvoir à M. BOCHATON Philippe), Mme LAINÉ Delphine (pouvoir à Mme SERVOZ-COCHARD Nadine), M. COLLIARD Jean-François.

A été nommé secrétaire : M. GRAS Jean-François.

OBJET

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Acte rendu exécutoire
après télé-transmission
en Sous-Préfecture le
- 5 NOV. 2025
et mise en ligne sur le
site internet de la
commune le

- 5 NOV. 2025
Le Maire
Georges BLANC



Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que, comme chaque année, le Conseil Municipal se détermine sur l'organisation de la cérémonie et du repas du 11 novembre (lieu d'accueil et participation financière demandée aux convives).

Cette année encore, il est envisagé que les trois communes de Champanges, Féternes et Larringes se regroupent pour le repas, organisé par la commune de Féternes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Fixe la participation financière demandée aux convives à 20.00 € (vingt euros).

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Larringes, le 4 novembre 2025

Le Maire
Georges BLANC



Le Secrétaire de séance

Jean-François GRAS